



Décision n° 2025/53

Signature de contrat d'engagement relatif à des ateliers en bibliothèque pour la manifestation « Partir en Livre » 2025

Le Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°20200716-7 du 16 juillet 2020 relative aux délégations données par le Conseil Communautaire au Président,

Considérant que la manifestation nationale annuelle « Partir en Livre », proposée par le Centre National du livre, contribue à la promotion de la lecture et des auteurs auprès de tous les publics, et s'inscrit donc pleinement dans les missions des bibliothèques publiques,

DECIDE

Article 1^{er} : d'organiser, dans le cadre de cette manifestation et en lien avec le thème 2025 « Les animaux et nous », des ateliers destinés aux scolaires et au grand public au sein du Réseau des Bibliothèques ; et, à ce titre, de conclure un contrat d'engagement avec Madame Alexandra Mairesse, dite « Alex Imé », pour une série de 9 ateliers d'initiation au dessin animalier en bibliothèques.

Article 2 : la présente décision sera transmise au Préfet et transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Communautaire.

Fait à Eu, le 13 juin 2025

Envoyé en Sous-Préfecture le :
Affiché le :
Acte certifié exécutoire à Eu,
Le
Le Président,

Le Président,
Eddie Faque



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le



ID : 076-247600588-20250613-DECISION2025_53-DE

